



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3187

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2012 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Monsieur Rudigoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoïn (pouvoir à M. Barthelémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3187**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Opérations globalisées 2012 - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de programmes arbitrés annuellement, le financement des services d'infrastructure, des plans de renouvellement d'équipements et des projets de systèmes d'informations est géré sous forme de 4 opérations globalisées :

- une opération pour les programmes de systèmes d'information de politiques publiques,
- une opération pour les programmes de systèmes d'information de stratégies support,
- une opération pour les programmes de systèmes d'information de services communs et d'infrastructure,
- une opération "information géographique" pour l'acquisition de données et supports 3D.

Le montant global d'autorisations de programmes attribué aux opérations 2012 est de 6 625 K€, soit 5 256 K€ d'autorisations de programmes nouvelles et 1 369 K€ de transfert d'autorisations de programmes antérieures.

Pour autant, la croissance continue du parc applicatif (plus de 200 applications) amène une augmentation sensible des demandes d'évolutions réglementaires, fonctionnelles ou techniques. Le schéma directeur informatique a prévu, en 2009, un cadrage général des moyens à consacrer à l'ensemble de ces évolutions, fixé à 700 000 € annuels. Il apparaît de plus en plus difficile de faire tenir les évolutions du patrimoine dans cette enveloppe, notamment au regard de changements de versions et d'outils imposés par les éditeurs de logiciels et de demandes d'adaptations fonctionnelles obligatoires (nouveaux marchés de collecte par exemple).

Pour couvrir ces impacts, la direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT) est amenée à solliciter une individualisation complémentaire de 274 000 € dans le cadre des opérations globalisées 2012.

La demande de complément de la DSIT porte également sur l'ajustement du budget de projets sur le budget annexe de l'assainissement (pas de compensation possible avec le budget principal).

L'ensemble de la demande de complément se décompose comme suit :

- compléments d'évolutions fonctionnelles liées à la mise en place des nouveaux marchés de collecte et marchés de bacs de la direction de la propreté	55 000 €
- changement de version Windows mobile pour les terminaux portables du contrôle des prestations par la direction de la propreté	25 000 €
- migration de l'application Loan vers SQL Server	12 000 €
- gestion des délibérations - nouveaux modèles et mise à niveau Acrobat 10	18 000 €
- autres évolutions fonctionnelles	35 000 €
- autres évolutions techniques et intégrations de données	20 000 €
- fusion des "boîtes à outil" techniques et autres adaptations du système d'information géographique (SIG), à réaliser avant portage vers la nouvelle version ArcGis10	45 000 €

- migration des bases de données de Solaris vers Linux	30 000 €
- ajustement des budgets de projets de la direction de l'eau (contrôle réseau-infocentre) - budget annexe de l'assainissement	34 000€
	274 000 €

Cette demande d'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P28 sur les opérations globalisées de la DSIT n° 0P28O1861, n° 2P28O1861 et n° 0P28O1867, porte sur un montant total de 274 000 €, ventilés pour 240 000 € sur le budget principal et 34 000 € sur le budget annexe de l'assainissement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement par individualisation complémentaire de l'autorisation de programme des opérations globalisées de la direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT) dans le cadre de la programmation d'action 2012.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution sur les opérations n° 0P28O1861, n° 2P28O1861 et n° 0P28O1867 individualisées par délibération n° 2012-2675 du 9 janvier 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 274 000 €, soit 240 000 € TTC en dépenses sur le budget principal et 34 000 € HT en dépenses sur le budget annexe de l'assainissement, réparties selon l'échéancier suivant :

- 151 000 € TTC en 2012 et 89 000 € TTC en 2013 pour le budget principal,
- 10 000 € HT en 2012 et 24 000 € HT en 2013 pour le budget annexe de l'assainissement.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 136 000 € TTC sur l'opération n° 0P28O1861, à 1 837 000 € TTC sur l'opération n° 0P28O1867 et à 404 000 € HT sur l'opération n° 2P28O1861 en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.